

Association des Amis de l'Académie d'Agriculture de France



Académie d'Agriculture de France ?

- Société savante créée en 1761.
- 120 membres et 180 correspondants nationaux élus.
- Ressources humaines: 4 permanents dont 1 détaché par l'INRA.
- Ressources financières : dons, legs et subvention annuelle du Ministère de l'Agriculture.



Académie d'Agriculture de France - son rôle actuel dans les débats agricoles -

- Communications et séances hebdomadaires publiques sur des sujets proposés par les sections
- Rapports thématiques.
- Avis donnés au gouvernement sur des questions où l'Académie est directement saisie par les autorités.
- Conservation de l'information sur les évolutions de l'agriculture
- Attribution de bourses et de récompenses à des chercheurs



Académie d'Agriculture de France - ses sections -

Les académiciens sont répartis entre dix sections :

- 1. Cultures, systèmes de production et produits végétaux
- 2. Bois et forêts
- 3. Élevages, systèmes de production et produits animaux
- 4. Sciences de l'homme et de la société
- 5. Physique et chimie des milieux et des êtres vivants
- 6. Sciences de la vie
- 7. Ressources naturelles, aménagement de l'espace et environnement
- 8. Filières alimentaires
- 9. Industries des agrofournitures et des produits autres qu'alimentaires
- 10. Économie et politique agricoles et rurales



Académie d'Agriculture de France - quelques communications récentes -

Notes et rapports

- « Le monde manquera-t-il de terres pour nourrir les hommes du 21ème siècle ? »
 Note de N. Movahedi, G. Paillotin et A. Neveu
- « L'entomologie française est-elle en voie d'extinction ? »
 Note du GT conduit par G. Jolivet et C. Descoins
- « Nourrir le monde en 2050 Les voies et les moyens pour accroître la production agricole mondiale »
 Rapport du GT pluridisciplinaire
- « Quelle est la véritable nature de la crise agricole et alimentaire actuelle ? L'Alimentation mondiale : un enjeu qui reste d'actualité »
 - Rapport de A.Neveu
- « Regards croisés sur l'agriculture biologique »
 Rapport du GT conduit par B. Le Buanec

Sessions publiques

- Les insecticides en élevage
- L'Agriculture biologique
- Récents progrès sur la connaissance des ravageurs majeurs des cultures: le modèle puceron
- Toxicité et produits végétaux: nouveaux usages alimentaires
- La protection intégrée des cultures. Etat des lieux et perspectives
- Développement des cultures sans labour: implications agronomiques et environnementales.
- Pesticides: raison d'être, connaissance et gestion des risques (Séance commune avec l'Académie de Médecine)
- Les invasions biologiques : épiphénomènes ou risque réel.
- Coexistence de cultures transgéniques et non transgéniques...



Association des Amis de l'Académie d'Agriculture de France (4AF)

Véritable interface entre les acteurs économiques et l'académie d'agriculture de France afin de :

- Valoriser le potentiel scientifique de l'Académie.
- Mettre en valeur l'innovation dans le domaine de l'agriculture.
- Stimuler les académiciens autour de thèmes d'actualité.
- Faciliter les missions de communication de l'Académie.
- Donner de nouveaux moyens financiers à l'institution.

Bureau 4AF en 2012

Président : Bernard AMBOLET

Vice-Président : Jean-Claude IGNAZI*

Secrétaire : Christian SABER

Trésorier: Jean LETEINTURIER-LAPRISE*

Trésorier adjoint : Yves BARATTE*
Membre : Patrice DESMAREST*

^{* :} Membre de l'Académie d'Agriculture de France



Devenir membre de l'Association 4AF Pourquoi ?

Devenir membre de l'association 4AF pour :

- Proposer des thèmes de réflexion à l'Académie afin d'éclairer les débats sur des thèmes d'actualité.
- Elargir votre réseau relationnel au sein d'un réseau d'expertise unique en France
- Participer à des débats ou séances de travail sur des sujets qui vous motivent (groupes de travail, petits déjeuners,...) entre acteurs d'une filière ou inter filières.
- Faciliter les missions de communication de l'Académie.
- Donner de nouveaux moyens financiers à l'institution.
- Avoir un accès privilégié aux infrastructures de l'Académie pour l'organisation de réunions ou d'évènements et aux 30 000 ouvrages de sa bibliothèque.



Devenir membre de l'Association **4AF** Coût du partenariat pour une entreprise ?

- Adhésion d'entreprise simple : 650 € /an.
- Adhésion de groupe industriel ou d'entreprise au titre de bienfaiteur : 3000 € /an.
- Possibilités de mécénat « à la carte » correspondants à des objets particuliers.

Ces cotisations ou ces dons sont déductibles dans le cadre du mécénat (reconnaissance d'association d'intérêt général)



Devenir membre de l'Association **4AF** Coût du partenariat pour une collectivité* ?

Adhésion membre Collectivité : 250 € /an minimum.

Cette cotisation est déductible dans le cadre du mécénat (reconnaissance d'association d'intérêt général)

^{*} Collectivité : tout- établissement non soumis aux BIC : Institut ; OPA, Etablissement d'enseignement etc



Association des Amis de l'Académie d'Agriculture de France (4AF)

Pour toute information complémentaire vous pouvez nous contacter :

Par courrier postal à :

Association des Amis de l'Académie d'Agriculture de France (4AF)

18 rue de Bellechasse 75007 PARIS

Par courrier électronique auprès de :

bernard.ambolet@bayer.com

OU

christian.saber@gnis.fr